

**Rentrée 2012  
et grande loi  
d'orientation prévue  
à l'automne :  
exprimez-vous !**

**PLAN D'URGENCE  
RENTREE 2012**

**Il faut que ça change !**

La défaite de Sarkozy et l'alternance politique doivent maintenant se traduire par une véritable rupture dans la politique éducative. Le Ministre annonce vouloir agir au plus vite et proposer d'autres conditions de rentrée : le SNES avec le SNEP et le SNUEP vous proposent de faire remonter vos besoins les plus urgents pour exercer pleinement votre métier et pour la réussite de vos élèves. Réunissez-vous, recensez les besoins urgents et les revendications nécessaires pour la rentrée 2012, répondez collectivement ou individuellement.

Faites remonter vos contributions au SNES (départemental ou académique) : après une conférence de presse, nous déposerons solennellement au Recteur fin juin toutes ces demandes « du terrain ».

Dans un deuxième temps, à partir de la rentrée, des États généraux du Second degré seront organisés pour définir avec les personnels le contenu d'une nouvelle politique pour l'Éducation et le Second degré.

Nom - âge - sexe (facultatif) :

Établissement :

Discipline/fonction :

**Ces contributions sont à collecter dans l'établissement et à transmettre au S1 ou à envoyer directement au SNES départemental / au SNES Bretagne [s3ren@snes.edu](mailto:s3ren@snes.edu) et à [urgencerentree2012@snes.edu](mailto:urgencerentree2012@snes.edu)**

**Ce que j'attends dans l'immédiat :**

- **pour le métier** (formation, travail en équipe, évaluation...)

- **pour moi**

- **pour les élèves**

**Et après, on fait quoi ?** Au verso

**Un plan d'urgence  
pour la rentrée 2012**

**Mettre fin aux suppressions de postes**

- Rompre avec le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux
- Rétablissement des postes dans les établissements les plus en difficulté.
- Réemploi de tous les non titulaires et titularisation de ceux qui ont le plus d'ancienneté.

**Assurer les recrutements pour l'avenir**

- Engager, pour les stagiaires, la diminution de service devant les élèves.
- Mettre en place des prérecrutements sur plusieurs niveaux de la formation universitaire.
- Alléger fortement le service des AED qui se destinent aux métiers de l'éducation.

**Faire respecter et revaloriser les métiers de l'Éducation**

- Abandonner le projet d'évaluation des personnels d'enseignement d'orientation et d'éducation
- Respecter les statuts des personnels
- Supprimer le délai de carence.
- Mettre fin au gel des salaires des fonctionnaires.

**Rompre avec les réformes régressives et inégalitaires**

- Stopper la libéralisation de la carte scolaire.
- Abandonner le programme Éclair.
- Abandonner le Livret Personnel de Compétences et « les écoles du socle ».
- Revenir à une définition nationale des horaires disciplinaires et mettre fin au tronc commun des Premières générales.
- Arrêter la réforme des séries de la voie technologique du lycée.
- Moratoire sur l'application de la loi sur la Formation tout au long de la Vie à l'Éducation nationale et arrêt des fermetures de CIO, abrogation des mesures nouvelles modifiant les conditions de recrutement des CO-Psy.
- Abandon de la transformation des GRETA en GIP.

**Il n'est jamais trop tard : je veux me syndiquer !**

Adressez un mél à [s3ren@snes.edu](mailto:s3ren@snes.edu) ou renvoyez-nous le coupon d'adhésion au verso, un militant reprendra contact avec vous



En annexe :  
**Plan d'urgence  
Rentrée 2012  
Exprimez-vous !**

## Un plan de programmation pluriannuelle

### Développer l'emploi public dans le second degré

- Planifier le rétablissement des postes supprimés au cours des dix dernières années.
- Établir un plan de titularisation.

### Assurer les recrutements pour l'avenir

- Rétablir une véritable année de stage des lauréats des concours de recrutement, assurer une entrée dans le métier plus progressive.
- Décider un plan pluriannuel de recrutement.
- Planifier la mise en place de prérecrutements à tous les niveaux de la formation universitaire, et donner aux AED une réelle possibilité de poursuivre des études pour préparer les concours.

### Faire respecter et revaloriser les métiers de l'Éducation

- Améliorer les conditions de travail
- Mettre fin aux pouvoirs accrus du chef d'établissement.
- Revaloriser nos salaires
- Développer la médecine de prévention
- Assurer une formation initiale et continue des personnels

### Élaborer une nouvelle loi d'orientation

- Engager débat sur les leviers pour parvenir à une mixité sociale et scolaire dans les établissements
- Refonder le collège
- Remettre à plat la réforme de la voie générale du lycée
- Remettre à plat la réflexion sur les séries industrielles et de laboratoire.
- Reprendre le débat sur les contenus enseignés
- Renforcer le Service Public d'orientation de l'Éducation nationale en réaffirmant la contribution des COPsy et des DCIO à la réussite scolaire.

### Coupon d'adhésion

A renvoyer au SNES Académique (24 rue Marc Sangnier - 35200 RENNES)

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Tél : Portable : Mail :

Discipline :

Etablissement d'exercice :

### Et après, on fait quoi ?

Quelles mesures de plus long terme pour l'École ?

Ces contributions sont à collecter dans l'établissement et à transmettre au S1 ou à envoyer directement au SNES départemental / au SNES Bretagne par courrier au 24 rue Marc Sangnier - 35200 RENNES ou par mail : [s3ren@sn.es.edu](mailto:s3ren@sn.es.edu) et à [urgencerentree2012@sn.es.edu](mailto:urgencerentree2012@sn.es.edu)